



:

Conférence sur les Catastrophes Naturelles et l'environnement

Thème : « L'Algérie Face Aux Risques Majeurs »

ENA 18 Février 2021, Alger

Pr Abdelkrim Chelghoum

Directeur De Recherche USTHB

Directeur Du Cabinet G.P.D.S. (Rouiba)

President Du Club Des Risques Majeurs

NOTE DE REFERENCE

Depuis les deux dernières décennies on assiste en Algérie aux effets dévastateurs des catastrophes naturelles et industrielles dont les conséquences engendrées prennent des proportions de plus en plus alarmantes avec des préjudices humains, financiers et environnementaux insupportables **sur le plan économique, sécurité nationale et développement durable**. L'Algérie se trouve de plus en plus exposée directement à une variété de calamités de grande ampleur en raison de l'accroissement de sa population accompagné d'une forte industrialisation irréfléchie et une urbanisation à la fois effrénée et débridée engendrant une multiplicité et une complexification des risques encourus difficilement quantifiables. L'actualité quotidienne nous abreuve de crises et d'accidents majeurs à travers tout le Territoire National touchant l'ensemble des institutions : communes, entreprises, wilaya et régions de manière récurrente durant les quatre saisons de l'année. **Toutes ces catastrophes ont un dénominateur commun : « l'émergence du risque et de sa prévention »**. Pour bien cerner la problématique du **Risque**, il est indispensable de bien identifier cette notion afin de pouvoir appréhender les phénomènes catastrophiques engendrés, expliquer leur formation, comprendre leurs déclenchements et prévoir leurs conséquences. Aussi il est utile de rappeler que sur les quatorze (14) risques majeurs touchant tous les continents pré-identifiés par l'ONU dix (10) menacent l'Algérie pour ne citer que ceux ayant trait à la nature tels que : les séismes et risques géologiques, les inondations, la sécheresse, la désertification, le réchauffement climatique et les feux de forêts. En d'autres termes les risques majeurs sont caractérisés par **une faible fréquence** et **une énorme gravité** (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement). Seule une politique de prévention fiable basée sur les principes de précaution et de prudence sous tendue par un aménagement du territoire rigoureux peut aider à la réduction drastique de la vulnérabilité des hommes et des biens face à ces aléas naturels sans occulter le respect du binôme **« sécurité acceptable-coût économiquement acceptable »**.